

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle d'Adrar
NIF : 000216001808337
Sous-direction Fonctions support
Département Achats et Logistique
Service Achats

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES
N° AT/DOADRAR/SDFS/DAL/SA/19/2021**

La Direction Opérationnelle d'Adrar lance un avis d'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales ouvert à la concurrence pour la réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement des câbles à fibres optiques à travers la wilaya d'Adrar répartis en quatre (04) lots :

Lot N°	LIEU	CONSISTANCE EN KM
1	<i>ATM AOULEF - REGGANE</i>	<i>98,250</i>
2	<i>ATM HASSI LATAU- BSC MOBILIS ADRAR</i>	<i>86,350</i>
3	<i>ATM RELAIS 46 – RELAIS 48</i>	<i>73,550</i>
4	<i>ATM SAGUIA -Branchement Balmine RN° 06</i>	<i>67,860</i>

ÉLIGIBILITÉ DES CANDIDATS :

PALIER 03 : Pour les lots supérieurs ou égaux à 50 Km

Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification professionnelle de catégorie **cinq (5) et plus, contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.**

N.B Les Soumissionnaires doivent obligatoirement mettre à la disposition du projet une Trancheuse ; Mini Trancheuse ; équipement de Soufflage et équipement de raccordement. Cette obligation doit être matérialisée par un engagement formulé selon le modèle du cahier des charges.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**ALGÉRIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLE D'ADRAR
Rue de 08 Mars (Près de l'Hôpital IBN Sina)**

Contre le paiement, auprès de la banque BNA Agence d'Adrar, d'un montant de **cinq mille dinars algériens (5000 DA)** non remboursable. Représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **Compte en dinars N°00100.250.0300.000.135/43.**

Présentation des offres :

Le dossier administratif (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD), l'offre technique (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD), l'offre financière (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD) sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique », « offre financière »

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES
N°: 19 / AT/DOADRAR/SDFS/DAL/SA/2021
REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL, POSE ET RACCORDEMENT DES
CABLES A FIBERS OPTIQUES
Rue de 08 Mars (Près de l'Hôpital IBN SINA).
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**DIRECTION OPÉRATIONNELLE D'ADRAR
Rue de 08 Mars (Près de l'Hôpital)**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La durée accordée pour la préparation des offres est de quinze (**15 jours**) à partir de la 1^{ère} parution de l'avis de l'appel d'offres.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres telle qu'indiquée ci-dessus, de 08 H 00 à 14h 00.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date du dépôt des plis à 13h 00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date de dépôt des plis.